



## Préface

Olivier Maurault, P.S.S., P.A.

Numéro 29, 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079822ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079822ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurault, O. (1964). Préface. *Les Cahiers des Dix*, (29), 7–8.  
<https://doi.org/10.7202/1079822ar>

## PRÉFACE

*Ce vingt-neuvième Cahier que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs est semblable aux précédents par l'esprit qui l'anime, et en est différent par les sujets qu'il traite. Qu'on nous permette de nourrir l'espoir que nos fidèles et bienveillants lecteurs l'accueilleront avec sympathie.*

*Chaque membre étant libre du choix de son sujet et responsable de sa présentation et des idées qu'il renferme, le rôle de l'éditeur-délégué est moins celui de censeur que de coordinateur et aussi parfois de stimulateur. En effet, l'éditeur-délégué est le premier à déplorer le retard (quelques semaines et parfois quelques mois) de la parution de certains Cahiers annuels. Mais il croirait être injuste en se montrant trop sévère. Logiquement, un Cahier devrait paraître l'année même qui est inscrite sur la page-titre. Cette année celui de 1964 ne paraît qu'en mars 1965. C'est que, chez les uns, l'âge hélas ! ralentit l'activité intellectuelle et la facilité des recherches élaborées. D'autres, absorbés par une tâche quotidienne qui n'est pas toujours du domaine immédiat de l'histoire, ne peuvent consacrer à cette dernière que les heures de loisir qui, souvent, sont rares.*

*Ce retard dans la publication est, croyons-nous, largement compensé par la fidélité de chacun à respecter la décision des membres-fondateurs, qui est de ne publier que des articles inédits. Cette politique du début, les membres ne s'en sont jamais écartés. Aussi, de l'avis des bibliophiles et des amateurs, donne-t-elle aujourd'hui à la collection complète des Cahiers des Dix une valeur inestimable.*

*Au cours de 1964, les Dix ont pris la décision d'instituer un prix d'histoire, décerné annuellement à une personne de leur choix qui s'est particulièrement signalée dans le domaine de l'histoire. Les membres des Dix, il va sans dire, ne sont pas éligibles. Ce prix prendra la forme d'une médaille d'argent frappée à l'hôtel de la Monnaie de Paris. Le premier titulaire choisi est M. Gérard Morisset, conservateur du Musée provincial, directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'art, membre de la Commission des Monuments historiques et auteur d'ouvrages précieux et bien connus. En choisissant M. Morisset, les Dix ont voulu rendre hommage à son inlassable dévouement et à la probité de son oeuvre.*

Olivier MAURAUULT, p.s.s., p.a.

*Editeur-délégué.*